

FAIRE DU DOCOB UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE OPÉRATIONNEL

Objectifs opérationnels

Tous les objectifs opérationnels

Enjeux détaillés

Tous les habitats et espèces protégées

Localisation

Tout le site N2000

Maîtres d'ouvrage

Animateur Natura 2000

Partenaires

- DDTM (services instructeurs, unités de contrôle)
- CACEM (centre d'appui à l'environnement marin)
- Collectivités

Coûts prévisionnels

20 journées ETP/an

Problématique

Les mécanismes de pressions/impacts entre activités et enjeux écologiques sont complexes. Le Docob, qui contient ces informations, doit les rendre accessibles et être opérationnel pour les différents acteurs qui en ont besoin, soit pour mener des évaluations d'incidences (porteurs de projets, services instructeurs), soit pour accorder des autorisations sur ou à proximité du site (services de l'Etat), soit pour mener des opérations de contrôle et de surveillance ciblées et efficaces, soit pour réagir efficacement lors de pollutions accidentelles, ou encore pour s'approprier et/ou communiquer sur les enjeux du site (associations, fédérations, commerçants, collectivités, grand public,...).

L'objectif de cette action est de rendre les informations contenues dans le Docob opérationnelles par différents outils dont certains sont identifiés et d'autres restent à imaginer, avec les acteurs concernés.

Mise en œuvre

Sous-action 1 : pour les évaluations d'incidences

Les EIN sont réalisées par les porteurs de projet, instruites par les services de l'Etat et le grand port maritime de Nantes-Saint-Nazaire sur sa zone de circonscription, avec l'accompagnement éventuel de l'animateur Natura 2000 ; l'objectif est d'éviter, sinon de réduire, sinon de compenser les impacts des projets sur les enjeux. Les outils suivants sont mis en place pour permettre aux différents acteurs d'être de plus autonome possible dans leur analyse. Si ces informations sont insuffisantes, ils peuvent se retourner vers l'animateur du site.

Matrices pressions/impacts

Il s'agit de faciliter la compréhension des relations enjeux écologiques/activités en répondant aux questions :

- à quelle(s) pression(s) sont sensible(s) les enjeux écologiques ?
- Quelle(s) activité(s) génère(nt) quelle(s) pression(s) ?

ainsi, les acteurs peuvent identifier les risques liés à leur projet.

Localisation

Pour permettre de vérifier s'il y a interaction entre la pression et l'enjeu, les informations géographiques sont mises à disposition à travers une plateforme web permettant :

- de localiser les enjeux écologiques
- par saison
- de croiser ces périmètres avec ceux des projets, plans ou programmes.

Eviter, réduire, compenser

S'il y a effectivement une ou plusieurs interaction(s) négative(s) entre le projet et les enjeux, il faut les éviter. Soit le projet ne peut avoir lieu, soit des aménagements sont possibles pour le rendre compatible avec le milieu.

L'animateur, en lien avec les services instructeurs, travaillent à proposer des aménagements et prescriptions possibles. Cet outil et son contenu restent à développer.

Sous-action 2 : pour les autorisations délivrées par l'Etat (pour un tiers ou lui-même)

Il s'agit de réfléchir aux moyens d'intégrer les enjeux écologiques dans les analyses préalables aux autorisations et autres arrêtés délivrés par les autorités administratives. Les contenus « matrices pressions/impacts » et « localisation » servent de base, l'outil adapté à ces acteurs reste à développer.

Sous-action 3 : pour le grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire

Il s'agit de travailler avec le GPMNSN pour intégrer les enjeux écologiques dans les AOT qu'il délivre sur sa zone de circonscription. Les contenus « matrices pressions/impacts » et « localisation » servent de base, l'outil adapté à cet acteur reste à développer.

Sous-action 4 : pour les opérations de contrôle et de surveillance

Il s'agit de fournir aux opérateurs de contrôle et de surveillance les informations nécessaires à leurs missions: quel(s) secteur(s) cibler, à quelle(s) période(s), pour quel(s) enjeu(x). Les contenus « matrices pressions/impacts » et « localisation » servent de base, l'outil adapté à ces acteurs reste à développer. Ce travail doit être mené en lien avec le CACEM et les différentes unités de contrôle

Sous-action 5: pour être réactif en cas de pollution accidentelle

Lors de pollutions accidentelles, les autorités ont besoin de savoir rapidement où se situent les enjeux les plus sensibles au moment de l'évènement. Les contenus « matrices pressions/impacts » et « localisation » doivent être opérationnels pour y répondre.

Sous-action 6 : pour les autres acteurs

Les contenus « matrices pressions/impacts » et « localisation » servent de base, les outils adaptés à ces acteurs restent à développer.

Les actions de sensibilisation participent aussi à cette action.

Indicateurs de réalisation

- Nombre de formations tenues sur le contenu pour l'appropriation du Docob
- Évolution dans l'instruction des EIN
- Plateforme géographique mise en ligne
- Fréquentation de la plateforme géographique

Références

-Rapport Final Maragouv : Caractériser, améliorer, suivre et évaluer la gouvernance des sites Natura 2000 en mer. Recommandation de mesure n°15.
<https://fr.calameo.com/ofbiodiversite/read/003502948aa28417524b5>

-listes des activités soumises à évaluation des incidences Natura 2000 en Loire-Atlantique et Vendée